

École des Trois-Portages, année scolaire 2020-2021

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 3^e cycle - Primaire

Voici comment votre enfant sera évalué cette année.

Moyens d'évaluation

Les compétences et les connaissances seront évaluées par les enseignants tout au long de l'année à l'aide des moyens suivants : situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques.

L'enseignant s'assurera d'avoir suffisamment de traces pertinentes, jugées les plus significatives, pour en faire l'analyse et porter son jugement professionnel.

Commentaires

Pour chacune des matières, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, selon le jugement de l'enseignant, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, communication mensuelle si l'enfant a un plan d'intervention, etc.

Matières évaluées

Cette année exceptionnellement, deux bulletins vous seront transmis au lieu de trois. Ils devront présenter des résultats pour chacune des matières et des compétences au programme de votre enfant.

Compétences autres

L'une des quatre compétences (exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer et travailler en équipe) devra être commentée à chacune des étapes par l'enseignant titulaire de votre enfant.

Élève en modification des attentes de programme

Il est à noter que les informations contenues sur ce document ne s'appliquent pas aux élèves qui font des apprentissages modifiés à leurs programmes et qui sont consignées à leur plan d'intervention. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

ÉVALUATIONS

Épreuves suggérées par le Centre des services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO)

3^e cycle (5^e année) : Les épreuves **suggérées** par le centre des services scolaire en français et en mathématique seront **facultatives, au choix des écoles** et l'administration de ces épreuves s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l'intérieur de la 2^e étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 50 % de la 2^e étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.

Épreuves obligatoires du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Fin du 3^e cycle (6^e année) : Les épreuves obligatoires du Ministère (MEES) en français, lecture et écriture, ainsi qu'en mathématique, résoudre et raisonner, seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 10 % du résultat final de l'année.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Première communication

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages accomplis, la progression, le comportement et le soutien qui peut être apporté à votre enfant en fonction de ses défis à relever. Elle sera déposée sur Mozaïk portail parents au plus tard le 30 octobre.

Rencontres de parents

L'enseignant de votre enfant sera disponible pour une rencontre téléphonique, par visioconférence ou en présence si la situation le permet pour les parents qui le désirent aux dates suivantes : du 2 novembre au 20 novembre.


Une seconde période de disponibilité est prévue en avril 2021 pour rencontrer les parents qui le désirent et pour ceux dont les enfants éprouvent des difficultés au niveau de l'apprentissage ou du comportement.

Premier bulletin (50 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 1^{er} septembre au 22 décembre. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents **le 22 janvier**.

Deuxième bulletin (50 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 7 janvier au 23 juin 2021. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents à la dernière journée de classe ou au plus tard le 10 juillet 2021.

Disciplines du 3 ^e cycle			1 ^{re} étape (50 %)	2 ^e étape (50 %)	Épreuves obligatoires	Les moyens sui- vants pourraient être utilisés pour évaluer votre enfant	
Français, langue d'enseignement	Lire	40 %	✓	✓	Épreuve lec- ture (ministé- rielle) 10 %		
	Écrire	40 %	✓	✓	Épreuve écrit- ure (ministé- rielle) 10 %		
	Communiquer orale- ment	20 %	✓	✓			
Mathématique	Résoudre une situation problème	30 %	✓	✓	Épreuve ré- soudre (ministé- rielle) 10 %		
	Utiliser un raisonne- ment mathématique	70 %	✓	✓	Épreuve rai- sonner (ministé- rielle) 10 %		
Anglais, langue se- conde	Communiquer orale- ment en anglais	45 %	✓	✓			
	Comprendre des textes lus et entendus	35 %	✓	✓			
	Écrire des textes	20 %	✓	✓			
Science et technologie		100 %	✓	✓			
Géographie, histoire et éducation à la citoyen- neté		100 %	✓	✓			
Éducation physique et à la santé		100 %	✓	✓			
Éthique et culture religieuse		100 %	✓	✓			
Arts	*Un choix {	Plastiques	100 %	✓	✓		
		Danse	100 %				
		Dramatique	100 %				
		Musique	100 %	✓	✓		
Compétences autres :	Exercer son jugement critique				NOTE : Toutes les matières et les compé- tences doivent être évaluées aux deux étapes.		
	Organiser son travail						
	Savoir communiquer		✓	✓			
	Travailler en équipe						